

Capsule d'information

Destinée aux professionnels de la santé
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Vol. 8, no 4

Date : **Le 30 octobre 2018**

INFLUENZA : SAISON 2018-2019 NOUVEAUTÉS ET RAPPELS

En bref :

- Changement dans les clientèles visées : **retrait des 6 mois à 23 mois en bonne santé ainsi que des personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé même s'ils peuvent continuer à se faire vacciner gratuitement cette année.** La vaccination gratuite demeure recommandée pour les 6 mois et plus avec maladie chronique.
- Vaccination **systematique** recommandée **à toutes les personnes ciblées par le Programme d'immunisation contre l'influenza du Québec (PIIQ), quel que soit le contexte de leur visite.**
- Deux nouvelles souches sont contenues dans les vaccins 2018-2019.
- En plus des cliniques de vaccination sans rendez-vous, une nouvelle plateforme est maintenant disponible pour une prise de rendez-vous en ligne : Clicsante.ca

Pour suivre l'activité grippale de cette saison, cliquez sur ce lien : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/grippe/systeme-de-surveillance-de-la-grippe/>

ÉLÉMENTS CLÉS EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'IMMUNISATION CONTRE L'INFLUENZA DU QUÉBEC (PIIQ) 2018

Objectif visé par le PIIQ et épidémiologie de l'influenza :

- Réduire les hospitalisations et les décès liés à l'influenza. Pour se faire, une couverture vaccinale (CV) de 80 % est visée pour les malades chroniques.
 - Actuellement, la CV des malades chroniques est d'environ 25 %.
 - Au Québec, l'influenza cause 6 000 hospitalisations et 400 décès annuellement.
 - > 90 % des complications sont chez des personnes avec maladie chronique et ceux de ≥ 75 ans.
 - L'efficacité du vaccin contre l'influenza pour la saison 2017-2018 pour les souches : A(H3N2) = 15 %, A(H1N1) = 58 % et B = 46 %.

Clientèles visées par le PIIQ

Les personnes ciblées pour la vaccination antigrippale gratuite en 2018 sont les suivantes :

- Personnes atteintes de certaines maladies chroniques* à partir de l'âge de 6 mois;
- Femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques*, quel que soit le stade de la grossesse;
- Femmes enceintes en bonne santé qui en sont au 2^e ou 3^e trimestre de la grossesse;
- Personnes âgées de 75 ans et plus;
- Personnes vivant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois et les personnes mentionnées précédemment ainsi que les aidants naturels de ces personnes et de ces enfants;
- Résidents des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et des ressources intermédiaires;
- Travailleurs de la santé (TdeS), en particulier ceux qui donnent des soins directs aux patients en centre hospitalier et en CHSLD.

Consultez le [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#) avant l'administration d'un vaccin.

Raisons motivant le retrait des groupes de 6 à 23 mois et de 60 à 74 ans en bonne santé

Le retrait de ces groupes fait suite à un avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ), qui a procédé à une analyse exhaustive des données probantes.

Les principaux éléments qui justifient ces modifications sont :

1. Fardeau de la maladie : moindre qu'estimé initialement chez les personnes en bonne santé (sauf pour les personnes de ≥ 75 ans).
2. Efficacité du vaccin sous-optimale (varie de 30-60 %) par rapport à ce qui a été estimé initialement et des préoccupations ont été soulevées par rapport à l'effet potentiel de la vaccination répétée.
3. Le coût-efficacité de la vaccination annuelle chez les personnes en bonne santé n'est pas favorable.

Toutefois, ces groupes qui ne sont plus visés pourront toujours se faire vacciner gratuitement cette année après explication. Pour plus de détails, consultez le lien suivant : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2415>

Vaccins qui seront administrés en 2018-2019

- Vaccin trivalent (3 souches de virus) :
 - A/Michigan/45/2015 (H1N1)pdm09
 - A/Singapore/INFIMH-16-0019/2016 (H3N2), **nouvelle souche**
 - B/Colorado/06/2017 de la lignée B/Victoria, **nouvelle souche**
- Vaccin quadrivalent (ajout d'une souche de type B) :
 - B/Phuket/3073/2013 de la lignée B/Yamagata

Produits	Clientèles
Fluzone Quadrivalent (fiole multidose)	Enfants âgés de 6 mois à 17 ans* : <ul style="list-style-type: none"> • atteints de maladies chroniques • vivant sous le même toit qu'une personne à risque élevé de complications ou étant un aidant naturel d'une telle personne.
Flumist Quadrivalent (vaccin intranasal)	Enfants âgés de 2 à 17 ans* : <ul style="list-style-type: none"> • atteints de maladies chroniques • vivant sous le même toit qu'une personne à risque élevé de complications ou étant un aidant naturel d'une telle personne.
Fluviral (fiole multidose)	Personnes de 18 ans et plus**
Influvac (seringue préremplie)	Personnes de 18 ans et plus**
Fluad (seringue préremplie)	Personnes de 65 ans et plus hébergées en CHSLD

* Chez les enfants visés, âgés de 2 à 17 ans, les vaccins inactivés ou le vaccin intranasal peuvent être utilisés.

** Bien que ces vaccins soient réservés aux personnes âgées de 18 ans et plus, ils peuvent être utilisés à partir de l'âge de 6 mois

Pour plus d'information, consultez le Questions-réponses du MSSS au lien suivant : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-278-22W.pdf>

UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS : [CLICSANTÉ.CA](https://clicsante.ca)

Il est possible de prendre rendez-vous sur cette nouvelle plateforme électronique de réservation pour la vaccination influenza. Invitez donc vos patients à utiliser Clicsanté en consultant le lien suivant : <https://clicsante.ca/>

Il demeure toujours possible de se présenter sans rendez-vous aux cliniques de vaccination sur chacun des territoires. Les horaires sont disponibles sur le site Web du CIUSSS MCQ à cette adresse : <https://ciusssmcq.ca/soins-et-services/sante-publique-conseils-sante-mieux-etre/maladies-infectieuses/vaccination-grippe-saisonniere>

RAPPELS

La vaccination influenza, une offre systématique, c'est quoi?

- *Offre systématique* : offrir le vaccin antigrippal à toutes les personnes des groupes ciblés, quel que soit le contexte de leur visite, lorsqu'elles viennent chercher des soins de santé (ex. : dans un centre de vaccination ou un cabinet médical).

Doit être faite du début de la période de vaccination (habituellement le 1^{er} novembre) jusqu'à ce que les autorités de santé publique en lèvent l'obligation.

Maladies chroniques pour lesquelles la vaccination est recommandée

La liste complète se trouve sur la sur [la fiche indicative concernant la vaccination gratuite contre la grippe et contre les infections invasives à pneumocoque](#).

N'oubliez pas la vaccination contre le pneumocoque!

Les clientèles ciblées se trouvent également sur [la fiche indicative concernant la vaccination gratuite contre la grippe et contre les infections invasives à pneumocoque](#).

Vaccination des travailleurs de la santé (TS) toujours recommandée

Cette vaccination est recommandée afin de limiter la circulation du virus dans les établissements de soins et ainsi prévenir les cas chez les patients et de réduire la maladie et la mortalité chez ces derniers.

Les capsules se retrouvent sur le site web du CIUSSS MCQ.

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Pour les professionnels de la santé, vous pouvez rejoindre le professionnel de garde en maladies infectieuses :

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais)
- En dehors des heures ouvrables, via le système de garde ou en passant par Info-Santé qui nous rejoindra.